

**Ministry of Education**  
Financial Analysis and  
Accountability Branch  
21<sup>st</sup> Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tel.: (416) 327-9356  
Fax: (416) 325-2007  
Email: [Andrew.Davis@Ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@Ontario.ca)

**Ministère de l'Éducation**  
Direction de l'analyse et de la  
responsabilité financières  
21<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tél. : (416) 327-9356  
Télééc.: (416) 325-2007  
Courriel: [Andrew.Davis@Ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@Ontario.ca)



2011: SB11

## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** **Surintendantes et surintendants des affaires et des finances**  
**Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires**

**EXPÉDITEUR :** Andrew Davis  
Directeur  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

**DATE :** Le 20 avril 2011

**OBJET :** Calcul de l'EQM des programmes d'éducation permanente et d'études personnelles dans les écoles de jour pour l'année 2010-2011

---

Je vous écris pour vous informer des changements apportés au processus de compilation et de déclaration de l'effectif quotidien moyen des programmes d'éducation permanente et d'études personnelles pour les besoins des états financiers de 2010-2011. Comme par les années passées, les conseils scolaires doivent dresser les listes de cours aux fins de subventions et le sommaire des effectifs, et puiser dans les relevés appropriés du Ministère les données déclarées à des fins de financement. Ces relevés se trouvent à <http://faab.edu.gov.on.ca/EnrolmentFR.htm>.

À partir de cette année scolaire, les conseils devront remettre les listes de cours au Ministère à l'automne dans le cadre du processus de confirmation des effectifs. Pour 2010-2011, nous préférons que les renseignements soient fournis dans le format Microsoft Excel de la liste de cours, quoique ce ne sera pas obligatoire avant l'année scolaire 2011-2012. Nous encourageons les conseils qui éprouvent des difficultés techniques au cours de cette présentation de données à communiquer avec le personnel du Ministère indiqué ci-dessous.

Les listes de cours occupent une place importante dans la piste de vérification des effectifs des programmes d'éducation permanente et d'études personnelles et il faut par conséquent les conserver en prévision des vérifications effectuées par le Ministère. Il faut conserver les formulaires correspondant au moins à l'exercice en cours et au précédent. La conservation au-delà de cette période minimale repose sur le programme

de gestion des dossiers du conseil dont il est question au paragraphe 171(1) (38) de la *Loi sur l'éducation*.

Nous sollicitons aussi votre aide pour comprendre les pratiques utilisées par les conseils pour enregistrer les renseignements concernant les programmes d'éducation permanente et la fréquentation. Vous trouverez pour cela en annexe un sondage que nous vous saurions gré de nous retourner d'ici le 27 mai 2011. Les renseignements recueillis serviront à mettre au point un processus pour éliminer progressivement les relevés imprimés des effectifs.

L'agent des finances affecté à votre conseil est prêt à répondre à vos questions ou préoccupations éventuelles concernant ces processus. Vous pouvez aussi écrire à Abby Dwosh à [abby.dwosh@ontario.ca](mailto:abby.dwosh@ontario.ca) ou à Nicholas Grieco à [nicholas.grieco@ontario.ca](mailto:nicholas.grieco@ontario.ca). Veuillez envoyer vos listes de cours et votre sondage à Nicholas Grieco par courrier électronique.

Je vous remercie de votre coopération.

Le directeur,



Andrew Davis

c.c. Directrices et directeurs de l'éducation